

Interpellation présentée par le député:

M. Claude Marcet

Date de dépôt: 6 octobre 2004

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Préparation des débats sur le budget 2005 (ter)

A lire le journal " Le Temps", certains élus (accompagnés parfois des conjoints) quittent nos frontières pour des "sorties récréatives" financées par les deniers publics, alors que les caisses publiques sont vides.

Pour éviter toute polémique future, je demande au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

Une réponse sur un tableau Excel envoyé à tous les députés serait appréciée (une colonne par question/réponse).

Colonne 1 : les entités qui s'offrent des "sorties récréatives" financées par des deniers publics (cible : direction/s ou CA ou autres conseils des entités suivantes : Grand Conseil, Conseil d'Etat, Départements de l'Etat, Communes, Etablissements/Corporations/Fondations de droit public - ainsi que toutes les entités subventionnées et/ou garanties par des fonds publics).

Colonnes 2 à 6 : les cinq dernières destinations "hors frontières de Genève" pour des "sorties récréatives" financées par des deniers publics - nombre de personnes - nombre de jours - conjoints ? OUI/NON